COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 24 octobre 2022 GEC (2022) Bureau 5

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE
15ème réunion du Bureau

Vendredi, 21 octobre 2022

Rapport

1. Préparation de la Stratégie pour l'égalité de genre 2019-2024

Le Secrétariat (Natacha De Roeck) a présenté le calendrier proposé pour la préparation de la stratégie pour l'égalité de genre 2019-2024. Kateryna Levchenko (Ukraine) a fait remarquer qu'il s'agissait d'un calendrier très intensif mais qu'il était bon d'avoir une feuille de route. Le Secrétariat a déclaré qu'il était également important de prévoir suffisamment de temps pour la discussion du projet de stratégie lors des réunions plénières de la GEC en 2023.

Le Bureau a convenu de transmettre le document aux membres de la GEC pour discussion lors de la 22e réunion plénière de la GEC (16-18 novembre 2022).

2. Événements à venir

Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a expliqué qu'il y avait plusieurs domaines de travail dans lesquels l'implication de la GEC était nécessaire afin d'assurer une perspective de genre dans les activités.

- Nomination d'un·e représentant·e de la GEC pour suivre les travaux de la Task Force sur la liberté d'expression, notamment en contribuant au rapport de la Secrétaire Général sur la liberté d'expression en mettant l'accent sur la sécurité des femmes journalistes (2022) et en contribuant à une campagne 2023-2027 du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes.

Le Secrétariat (Cécile Greboval) a informé les participant·es que la Task Force sur la liberté d'expression travaille sur un rapport de la Secrétaire Générale. Elle a expliqué que la Task Force étant un groupe intra-secrétariat, le travail sur cette activité pour les membres de la GEC intéressés n'impliquerait pas de participer à des réunions, mais plutôt de fournir des commentaires sur le projet de rapport, qui se concentrera sur la sécurité des femmes journalistes. Il serait important de s'assurer que le rapport inclut la perspective et les normes de la GEC.

La deuxième partie du travail dans ce domaine est la campagne pour la sécurité des journalistes (2023-2027), dont certains aspects incluront une attention particulière aux femmes journalistes. La manière exacte dont la GEC sera impliquée dans cette campagne doit encore être clarifiée, mais il sera important de nommer un membre de la GEC pour suivre la campagne.

Le Secrétariat (Caterina Bolognese) propose de diffuser l'information aux membres de la GEC en les invitant à montrer leur expertise/intérêt pour ce domaine de travail. Le Bureau déciderait ensuite de qui il s'agit sur la base des réponses reçues. Le Bureau a accepté cette approche.

- Nomination éventuelle d'un·e deuxième membre de la GEC pour suivre les travaux de la task force sur l'intelligence artificielle et participer aux réunions en 2023 ;

- Nomination d'un·e membre de la GEC pour suivre les travaux et participer aux réunions du Comité de l'intelligence artificielle.

Le Secrétariat (Christa Jakobsson) a informé les membres que l'experte norvégienne qui avait été nommée n'était plus en mesure de suivre les travaux de la Task Force sur l'intelligence artificielle et qu'il était important de la remplacer dès que possible. Andri Savva (Chypre) suit actuellement ces travaux au nom de la GEC et a convenu qu'il était nécessaire d'avoir un·e autre représentant·e. Il a été souligné que le CDADI, avec lequel la GEC travaille conjointement sur ce sujet, a six personnes qui suivent ce travail de leur côté (quatre expert·es et deux secrétaires).

Le Secrétariat a également informé les membres que les travaux relatifs à une future convention sur l'intelligence artificielle, qui relevaient du mandat du Comité de l'intelligence artificielle (CAI), se poursuivraient avec une plénière en janvier 2023. Ces travaux avaient également été suivis au nom de la GEC par l'experte norvégienne, il était donc nécessaire d'assurer une représentation de la GEC à ces réunions également.

Andri Savva a confirmé la nécessité d'avoir une personne compétente dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le secrétariat (Natacha De Roeck) a fait remarquer qu'il serait difficile de s'assurer que la·le représentant·e de la GEC dans ce type de travail ait une expertise à la fois en matière d'égalité de genre et d'intelligence artificielle. Elle a expliqué qu'une personne ayant une expertise dans le domaine de l'égalité de genre, des préjugés inconscients et/ou de la législation sur la discrimination pourrait être très utile dans ce domaine de travail, même si elle n'a pas d'expertise en intelligence artificielle.

Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a indiqué que les membres de la GEC qui ont lu le nouveau Avant-projet d'étude sur l'impact de l'intelligence artificielle, son potentiel pour promouvoir l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques pour la non-discrimination (GEC(2022)9) pourraient être encouragés à se manifester. Elle a également expliqué que les membres de la GEC pourraient coopter un·e expert·e gouvernemental·le qui n'est pas membre de la GEC pour ce rôle, comme ce fut le cas pour l'experte norvégienne.

Le Bureau a chargé le Secrétariat d'inviter les membres de la GEC à exprimer leur intérêt à suivre ce domaine de travail.

Le Secrétariat (Natacha De Roeck) informe les participants qu'elle et la Présidente de la GEC participeront à la conférence sur les drogues et le genre organisée par le Groupe Pompidou à Lisbonne le 22 novembre 2022. Elle indique qu'il est important que la GEC continue à suivre les travaux dans ce domaine. La Présidente de la GEC a confirmé qu'elle était disposée à suivre cette question au nom de la GEC.

Kateryna Levchenko a indiqué qu'elle avait été invitée à une conférence internationale sur la "Prévention de la violence sexuelle dans les conflits", qui aura lieu à Londres les 28 et 29 novembre 2022. Elle demande que les membres de la GEC soient informés de cet événement. Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a accepté, a mentionné le travail du Conseil de l'Europe dans ce domaine et a déclaré qu'elle contacterait également le membre de la GEC du Royaume-Uni pour obtenir plus d'informations sur cet événement.

Le Secrétariat (Cécile Greboval) a informé les participant·es que le 16 décembre 2022 est la date provisoire pour la prochaine réunion (hybride) du Comité consultatif de l'égalité des chances de la Commission Européenne.

3. Autres affaires

- Réactions à l'échange de vues entre la présidence de la GEC et le GREVIO (Strasbourg, 12 octobre 2022).

Andreia Lourenço Marques (Portugal) a informé les participants de l'échange qui a eu lieu avec les membres du Groupe d'experts sur la lutte contre les violences faites aux femmes et la violence domestique (GREVIO) le 12 octobre 2022 à Strasbourg. Elle a présenté le travail de la GEC sur plusieurs domaines transversaux. Les membres de la GREVIO ont été très intéressés par ces travaux, ayant apprécié la possibilité de commenter les lignes directrices sur les hommes et les garçons, par exemple. Dans l'attente de poursuivre la bonne coopération avec la GEC, les membres de la GREVIO ont montré un intérêt particulier à contribuer aux discussions autour du rapport sur l'impact de COVID-19 sur l'accès à la justice et autour de la future stratégie.

- Retour d'expérience de la réunion de la CEPEJ du Réseau des tribunaux pilotes (Strasbourg, 13 octobre 2022).

Andreia Lourenco Marques (Portugal) a informé les membres qu'elle avait participé à un échange avec le Réseau des tribunaux pilotes organisé par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), présentant brièvement les travaux de la GEC dans le domaine de l'accès à la justice. L'auteur de l'étude sur « l'impact de Covid-19 sur l'accès des femmes à la justice », Lori Mann, a donné aux membres du Réseau un aperçu du rapport, qui sera lancé le 17 novembre 2022 lors de la réunion plénière de la GEC. L'événement a également été l'occasion pour le Secrétariat (Anca Sandescu) de présenter le cours HELP sur l'accès à la justice. La présidente a déclaré que l'échange s'est très bien déroulé, les participant·es ayant montré un grand intérêt pour les travaux de la GEC ainsi que pour le cours HELP. Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a souligné que l'échange était une opportunité d'intégration très importante, démontrant une coopération positive avec le secteur de la justice de l'Organisation.

4. Date proposée pour la prochaine réunion du Bureau : elle aura lieu après la prochaine réunion de la GEC.

Participant·es :
Bureau : Andreia Lourenço Marques (Présidente), Kateryna Levchenko (Vice-présidente), Andrii Savva (Vice-présidente)

Secrétariat : Caterina Bolognese, Natacha De Roeck, Cécile Gréboval, Christa Jakobsson, Tryggvi Hallgrímsson, Adrienne Looby.